

SIA DU BASSIN VERSANT DE LA VALLIERE

COMPTE RENDU

SEANCE DU 01 Février 2019

L'an deux mille dix-neuf, le premier février, à vingt heures, le bureau du Syndicat s'est réuni en mairie de Savigny en Revermont sous la présidence de Mr Robert GOYOT.

PRESENTS 10 : Martine CHEVALLIER, Mathieu COMAS, Jean-François GRANDJEAN, Jérôme MOUREAU, Didier BAZIN, Paul COLAS, Florian BERNARD, Christine VION (Suppléante Christian GUICHARD), Robert GOYOT, Jacques MERVILLE.

Absents excusés 8 : Stéphanie GROSS, Bernard PACAUT, Franck BERNARD, Franck SERRAND, Dominique CORDIER, Pascal COMPAGNON, Caroline LAMBERT, Amandine SKALSKI.

Orientations Budgétaires :

Section de fonctionnement : Pas d'augmentation des dépenses des charges par rapport au budget de 2018 tant au niveau des charges à caractère général, des charges de personnel et autres charges de gestion. Travaux d'entretien réalisables pour la somme d'environ 50 000 euros. Pas d'augmentation de la participation des communes toujours à 4.60 euros /habitant soit une recette prévisible de 40 000 euros.

Section d'Investissement : Pour les dépenses : Le remboursement des emprunts pour 14 008 €. Un prêt d'origine de 25000 € réalisé en 2009 s'éteint avec la dernière échéance au 1^{er} février 2019. Un virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement de 11529 euros sera nécessaire pour combler le déficit d'investissement.

Prévisions 2019 FONCTIONNEMENT		Prévisions 2019 INVESTISSEMENT	
Charges à caract général	59 054.45	Déficit reporté	16 371.00
Charges de personnel	5 000.00	Remboursement des emprunts	14 008.00
Autres charges de gestion	5 800.00		
Dépenses imprévues	2 000.00		
Dotation aux amortissements	4 842.00		
Virement section investissement	11 529.00		
TOTAL DEPENSES	88 975.45	TOTAL DEPENSES	30 379.00
Excédent reporté	48 225.45	Créances sur communes	14 008.00
Participations des communes	40 000.00	Dotation aux amortissements	4 842.00
Autres produits financiers	750.00	Virmt de la section Fonctionnement	11 529.00
TOTAL RECETTES	88 975.45	TOTAL RECETTES	30 379.00

Les travaux à inscrire au budget :

- Travaux d'entretien de la Vallière tronçons 12 et 13 pour un montant TTC de 23 568 €
- Les travaux d'entretien du Bief des Claies pour un montant TTC estimé à 4 800 €
- Par déduction il reste donc une enveloppe d'environ 22 000 €

Une prorogation de la DIG a été demandée auprès de la Police de l'eau. Cette dernière étant refusée, les travaux devront être terminés au 31 mars 2019.

Le Président informe les membres du syndicat et fait passer des photos à l'appui du problème rencontré sur la commune de St Martin du Mont. L'accotement de la rivière bordant la route menant au moulin s'érode à vue d'œil et il devient donc urgent d'intervenir car il y a risque d'effondrement de la route dans la rivière. L'accotement est actuellement à 2.50 mètre de la rivière.

La solution proposée est de réaliser un enrochement de biais sur 55 mètres de long afin de retenir l'accotement. Il fait part d'un premier devis estimatif de 46 265 euros TTC. Il sera donc nécessaire de réaliser un appel d'offre. Le budget ne permettant cette réalisation, il sera nécessaire de solliciter un prêt.

Mr le Président rencontrera la Police de l'eau afin d'effectuer les démarches administratives et de proposer la solution de l'enrochement et Mme la trésorière afin de savoir s'il est possible d'inscrire cette dépense au budget 2019.

Dans l'attente Mr le président préconise à la commune de St martin du Mont, de faire le nécessaire afin de sécuriser cet endroit de la route et d'effectuer un curage du fossé sur l'accotement opposé de la route afin de faciliter la retenue des eaux pluviales.